

Redécouvrir le risque de manquer

Raphaël Schellenberger*

Avons-nous réellement appris quelque chose de la commission d'enquête parlementaire sur les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France que j'ai eu l'honneur de présider pendant 6 mois entre octobre 2022 et avril 2023?

Avec un peu de sens de la provocation, j'aurais bien envie de répondre par la négative à cette question. Pour qui observe de près la politique énergétique de la France depuis de nombreuses années, aucune information nouvelle n'a été divulguée. Cela n'était d'ailleurs pas l'objet de ce travail de fond. La dissection du processus décisionnel des 30 dernières années s'est néanmoins montrée très instructive. La grande force de notre travail a surtout été de révéler au grand jour — à un moment où les conséquences des choix passés se manifestaient dans le quotidien des Français — quelles étaient les considérations ayant conduit à ces décisions.

La démonstration qui a été faite est que, lorsque l'on vit dans l'abondance, on oublie rapidement l'essentiel pour se préoccuper de l'accessoire. Les enjeux de long terme deviennent ainsi secondaires et il est plus simple de céder aux caprices du présent que de se préoccuper des décisions qui concernent l'avenir. D'une certaine manière, notre système énergétique a été la victime de son succès et l'abondance était considérée comme acquise. Mais le cumul des aléas de cet hiver a eu l'effet d'un électrochoc et a révélé les manquements de ce système. Volatilité des énergies fossiles — du fait de la guerre aux frontières de l'Europe — et indisponibilité exceptionnelle du parc électronucléaire — du fait d'un référentiel de sûreté ayant parfois perdu de vue son objectif

initial — ont abouti à une crise insurmontable pour les consommateurs français.

Ce qui est le plus surprenant — et agaçant — est la nécessité qui s'est révélée de produire des résultats négatifs à défaut de parvenir à produire des résultats positifs. Ainsi, devant l'incapacité à rendre la « transition énergétique » tangible par la construction de nouveaux moyens de production intermittents, il a fallu la rendre visible en fermant les anciens. On se dépêche, en France, de fermer les centrales thermiques afin d'afficher des résultats symboliques alors que, pendant ce temps, en Allemagne, on se félicite d'inaugurer de nouvelles centrales à lignite comme des moyens de transition.

N'y avait-il donc pas de garde-fou? C'est peut-être en posant cette question que le plus inquiétant se révèle : l'incompréhension de ce qu'est l'énergie alors qu'elle est au cœur du quotidien de chaque Français. La sécurité d'approvisionnement est un enjeu largement partagé par les Français et ils y sont régulièrement confrontés. Chaque Français sait que l'État dispose de stocks stratégiques en matière de pétrole ou de gaz. Car chaque Français est régulièrement confronté à des mouvements de grève qui bloquent les raffineries et obligent l'État à rappeler quels sont ses moyens d'action en la matière. Nous sommes alors très fiers de menacer de recourir aux fameux quatre mois de stocks stratégiques. Mais pour l'électricité, comment cela fonctionne-t-il? À quand remonte le dernier grand problème d'approvisionnement électrique qui ait réellement impacté la vie des Français?

Alors discrètement le critère abstrait des 3 heures de défaillance annuelle au-delà desquelles la sécurité d'approvisionnement ne serait

* Député du Haut-Rhin.

plus assurée s'est construit en incluant les importations, permettant la fermeture de 10 GW de capacités thermiques. Ce risque semblait acceptable. Mais il était incompris.

Ainsi, quand la ministre de la Transition énergétique, en plein hiver, explique que si les prix augmentent de façon inconsidérée c'est parce que les consommateurs sont prêts à payer autant, elle a raison. Elle oublie simplement de préciser que l'impensé sociétal de la transition énergétique est le rapport à la raréfaction et au manque. En effet, depuis que l'on parle de transition énergétique, le mythe qui a été construit pour la rendre acceptable pose comme principe que le seul effort d'efficacité énergétique permettra de réussir la transition. Et voilà 2022, et voilà la sobriété. C'est cet appel incessant à la sobriété — c'est-à-dire à la restriction et au changement comportemental — qui est le véritable électrochoc dans l'opinion publique et qui remobilise toute la filière de l'énergie aujourd'hui.

Ce que révèlent les travaux de notre commission d'enquête, c'est que le risque est une notion mal comprise dans le débat public. Il est par moments instrumentalisé et élevé au rang de danger pour décrédibiliser et par moments ignoré afin de servir une idéologie. Oui, il y a un vrai risque à ne pas s'assurer de la permanence de notre système énergétique. Oui, ce risque existe. Tous les changements, toutes les transitions, nécessitent de revoir l'échelle des risques et il faut les revoir dans leur ensemble et pas simplement dans le seul but de contraindre certains choix. Il nous faut développer en France une réelle culture du risque pour mieux expliquer les changements qui viendront et les conséquences qui en découleront. C'est de cette façon que les choix politiques pourront se construire honnêtement.

Il y a des risques dans les moyens de production d'énergie, il y a aussi des risques à ne plus disposer de ces moyens.

Comme il est toujours plus utile de voir les opportunités dans les crises, celle de l'énergie a au moins le mérite de mettre ces risques oubliés sur le même plan que les risques industriels et environnementaux dans le débat public.

Alors j'en reviens à ma question de départ. Avons-nous appris quelque chose de cette commission d'enquête dont les échos ont de loin dépassé l'intérêt habituel pour les travaux parlementaires? Je crois que nous avons justement appris que même en période de crise, les travaux du Parlement sont utiles. Utiles à sensibiliser l'opinion publique, utiles à construire un consensus, utiles à tracer de nouvelles ambitions.

En 6 mois, le regard de la France sur les enjeux énergétiques a changé. Une attente est désormais forte pour que l'État agisse. En matière énergétique, les missions de contrôle du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques dévolues au Parlement ne font que démarrer dans la démonstration de leur pertinence. Il reste beaucoup de travail et de nombreuses questions techniques sur lesquelles les paramètres d'acceptabilité sociale devront être débattus.

Nous retrouvons, à la sortie de ce premier hiver de crise, une industrie et une recherche bouillonnantes mais tâtonnantes, car destinataires de signaux contraires. Des idées fusent, des projets naissent, des espoirs se lèvent. Cela reste néanmoins peu organisé. Il est désormais de la responsabilité du politique d'avoir une vision claire, pragmatique, et qui organise l'action collective tout en préservant la capacité d'innovation et de création du génie français.

BIOGRAPHIE

RAPHAËL SCHELLENBERGER, membre du parti politique Les Républicains depuis sa majorité, est, depuis 2017, élu député de la 4^e circonscription du Haut-Rhin. Il siège en commission des Lois constitutionnelles et, depuis 2019, est membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande chargée de veiller à l'application des traités de l'Élysée et d'Aix-la-Chapelle et toutes questions intéressant les relations franco-allemandes. En 2022, il préside la commission d'enquête sur les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France qui a auditionné experts, scientifiques, hauts-fonctionnaires, ministres et anciens présidents de la République et formulé des recommandations pour restructurer une filière énergétique industrielle d'avenir.